

BULLETIN COMMUNAL

SAINT

D i D i E R

E N B R I O N N A I S



JANVIER 1991

Le Mot du Maire

Cet exemplaire est notre deuxième parution.

Nous avons essayé de mettre le maximum d'informations pour mieux vous tenir au courant de la vie de notre commune.

Le recensement vient d'avoir lieu et nous avons subi une baisse de notre population comme dans beaucoup de villages. Si malgré tout nos maisons sont toutes habitées, il y a moins de personnes dans chaque foyer.

C'est pourquoi depuis un certain temps je pense qu'il nous faudrait de nouveaux logements locatifs. Je vais vous donner quelques précisions sur le projet de construction des 2 pavillons qui est en cours. Cela devrait permettre de pouvoir accueillir de jeunes couples, j'ai régulièrement des demandes de logements, ou des personnes d'un âge qui aimeraient se rapprocher du bourg.

Notre commune n'ayant pas beaucoup de disponibilité financière, c'est la raison pour laquelle cette opération se réalisera avec l'O.P.A.C. de Saone et Loire.

L'Office Public d'Aménagement et de Construction s'est engagée à prendre à sa charge :

- les frais d'achat du terrain
- les frais financiers
- les frais d'acte notarié et annexes

La seule charge financière pour la commune sera une subvention de 7000 F par villa, payable après la construction qui devrait avoir lieu en 1993, elle n'aura donc aucune incidence pour les programmes de travaux de bâtiments et chemins communaux.

C'est pourquoi j'ai proposé ce projet qui fait une faible dépense et qui se compensera chaque année par la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le foncier bâti, payés par ces deux villas.

J'espère que ce projet pourra aider à maintenir notre population, malgré la conjoncture difficile que le monde rural traverse actuellement et malgré tout garder le maximum de vie à notre village où tous ensemble nous contribuons à son dynamisme.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à la vie et à l'embellissement de notre commune et qui la rendent accueillante et agréable à vivre.

Que cette nouvelle année qui commence dans les moments difficiles que nous vivons actuellement vous apporte malgré tout, joie, bonheur et santé.

Bonne et heureuse année 1991 pour chacune et chacun d'entre vous.

André MAMESSIER

TABLEAU DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MAMESSIER André	Maire
MEHU Charles	Premier Adjoint
FRICAUDET François	Second Adjoint
GUILLEMET Didier	
COPIER Marcel	
CHATEAU Lucien	
SARROCA Ernest	
RIOUX Huguette	
BERGER François	
LAMOTTE Michel	
GUINET Françoise	

DELEGUES AUX DIVERSES COMMISSIONS

Centre Communal d'Action Sociale : Président : André MAMESSIER
Membres : Charles MEHU, Françoise GUINET
Lucien CHATEAU, Marcel COPIER, Marthe PETIT,
Claude DESBOURBES, Monique DUCROUX, Mme GANDON

Commission chargée des batiments : André MAMESSIER, Charles MEHU, F. FRICAUDET
Marcel COPIER, Didier GUILLEMET

Commission chargée de la voirie : André MAMESSIER, Charles MEHU, F. FRICAUDET
Ernest SARROCA, Lucien CHATEAU

Syndicat d'initiative : Charles MEHU, Huguette RIOUX

Syndicat à Vocation Scolaire (CES) : André MAMESSIER, Marcel COPIER

Fondation Bouthier de Rochefort : François BERGER, Lucien CHATEAU

Syndicat des Eaux du Brionnais : Michel LAMOTTE, François FRICAUDET

Syndicat d'Electrification : André MAMESSIER, Charles MEHU

Syndicat défense grêle : François BERGER, Lucien CHATEAU

Ecole de musique : André MAMESSIER, Marcel COPIER

S.E.M. aéroport Saint Yan : André MAMESSIER, Charles MEHU

Charte Intercommunale : André MAMESSIER, Charles MEHU
François FRICAUDET, Didier GUILLEMET

U.P.A.H. (Amélioration habitat) : A. MAMESSIER, F. FRICAUDET, C. MEHU,
Ernest SARROCA

Bibliothèque : Charles MEHU, Françoise GUINET, Odette MEHU,
l'enseignant.

DEPENSES ET RECETTES REALISEES EN 1990 - FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

DEPENSES

Acquisition matériel	4 648 F	Subventions chemins	62 051 F
Travaux batiments (Toit préau et école)	54 445 F	Subventions batiments	22 400 F
Travaux voirie (voir page suivante le détail)	180 618 F	Fonds compensation T.V.A.	18 590 F
Combustibles	4 482 F	Emprunt	109 000 F
Fournitures scolaires	4 143 F	Taxe enlèvement des ordures	15 000 F
Fournitures de bureau et documentation	5 595 F	Location des immeubles	24 857 F
Frais de personnel (salaires et charges)	65 357 F	Recouvrements divers (salle, assurances, tuyaux aqueducs etc...)	20 516 F
Réunérations diverses (receveur municipal, équipement heures de surveillance élèves (rembt par Etat)	25 442 F	Remboursement surveillances et divers	48 193 F
Impets fonciers	2 533 F	Dotation Globale de Fonctionnement	99 055 F
Entretien matériel	9 942 F	Impets indirects	7 822 F
Electricité, eau, gaz, P.T.T.	26 111 F	Impets locaux :	
Assurances	6 193 F	Taxe d'habitation	16 830 F
Participations et contingents (incendie, aide sociale		Taxes foncières bati	18 984 F
syndicats: eau, électricité, charte, CES	34 301 F	Taxes foncières non bati	156 998 F
Subventions versées aux associations	4 584 F	Taxe professionnelle	28 716 F
Fêtes et cérémonies	1 232 F	Compensation Taxe professionnelle	9 817 F
Indemnités fonction maire et adjoints	27 511 F		
Remboursements emprunts	168 199 F		

625 336 F

Excédent de cloture : 33 493 F

RECETTES

658 829 F

TRAVAUX REALISES EN 1990

- goudronnage chemin des Verdiers
- goudronnage route de Montrafond
- fermeture dépôt d'ordures
- chemin de la défriche (Pierre Amard) : fossés et changer aqueduc de la traversée de route
- chemin de la Butte (maison Perrier à Montrafond) : fossés et aménagement pour passage du camion de ramassage des ordures.
- chemin de la Brosse au Trembly : empierrement
- chemin de la Brosse (maison Guinet à Bouit) : fossés et réparation éboulement talus.
- chemin de Chaugy à Chateau Vert : rabotage
- chemin du pré de la raie : rabotage
- chemin (maison Rioux vers les Seignes) : rabotage
- chemin terre de care : rabotage et empierrement
- chemin de la bruyère (derrière Guillemet) : empierrement
- chemin Robert Berger : fossés et évacuation eau
- tout-venant sur chemin de Chaugy à Varennes l'Arconce
- tout-venant sur chemin Maurice Dubois
- tout venant sur chemin de Boisset à Bresseau (mitoyen avec Sarry)

TRAVAUX PREVUS EN 1991

- fossés de la Butte (maison Ploquet à la route départementale)
- chemin de Bresseau
- chemin de Laval
- route de Cherancœ
- chemin de Chateau Vert (Malatier à Rioux)
- fossés et empierrement selon les besoins qui seront recensés
- travaux d'entretien sur batiments (à définir)

ETUDE FONCIERE DE LA COMMUNE DE ST DIDIER EN BRIONNAIS

VOIR INFORMATION MAIRIE EN

PAGE SUIVANTE

Situation géographique

Superficie 1 134 ha
dont S.A.U. (Surface Agricole Utile)
953 ha (cadastre)



I - ENVIRONNEMENT

Cours d'eau :

La commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS possède un réseau de 5,5 Km dont le principal émissaire est : l'Arconce.

Boisement :

La commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS compte 124 ha de bois dont les principaux massifs sont : le Bois de la goutte de Suzey, le grand bois, les Baumes, le bois de la Franchise, la goutte des Pins, le grand Rompaix, la Croix de Faix, les Mouilles.

En outre, l'environnement de la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS se caractérise par un réseau de haies important. Le réseau a une longueur de 102 km soit à peu près 107 m de haies par hectare.

II - VOIRIE

La Commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS comprend un réseau de voirie de 41 km qui ont été classés selon leur accessibilité aux engins agricoles.

L'étude a dénombré 21 km de routes et chemins de bonne viabilité, accessibles à tous les engins.

14 km ne permettent pas l'accès de gros engins (ensileuses, moissonneuses-batteuses, bétailières, etc...) ; 6 km ne sont plus praticables ou supprimés.

III - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

D'après le recensement général de l'agriculture de 1988, la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS compte 17 exploitations ayant au moins une Unité de Travail Agricole (U.T.A.).

La présente étude a recensé 21 exploitations, ont été pris en compte quelques double actifs et des retraités exploitant encore une certaine superficie

La Surface moyenne des exploitations de ST DIDIER EN BRIONNAIS est de 44 ha (R.G.A. 88).

L'âge moyen des exploitants en 1990 est de 50 ans. 9 d'entre eux ont plus de 55 ans et seulement 3 d'entre eux ont moins de 35 ans.

La libération potentielle des terres consécutive aux départs en retraite devrait porter à terme de 5 ans sur 159 parcelles soit environ 143 ha.

IV - STRUCTURES FONCIÈRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La densité du réseau de haies se traduit sur la structure foncière des exploitations par un morcellement important. Malgré cela, si quelques exploitations sont bien regroupées, d'autres ont encore une structure très éclatée.

On constate :

- que certaines exploitations sont bien regroupées autour du siège d'exploitation mais aussi que de nombreux agriculteurs exploitent sur les communes voisines.

Inversement, de nombreuses parcelles sont exploitées par des agriculteurs dont le siège est situé sur d'autres communes : pour la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS, ces exploitants viennent de 21 communes différentes et de l'Allier. Ils exploitent 248 parcelles représentant environ 223 ha.

- que le morcellement du parcellaire d'exploitation est peu important : la taille moyenne des parcelles cadastrales est de 90 ares sur la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS. Les 21 exploitations recensées dans l'étude utilisent 424 parcelles, soit en moyenne un peu plus de 20 parcelles sur la commune, le nombre variant de 1 à 38 parcelles. On constate toutefois un certain regroupement en îlots d'exploitation : ces 424 parcelles sont regroupées en 126 îlots soit en moyenne un peu plus de 3 parcelles par îlot.

La taille moyenne des îlots est donc en moyenne de 3 ha environ. Une exploitation a, en moyenne, 6 îlots avec un minimum de 1 îlot et un maximum de 11 îlots d'exploitation.

Par ailleurs, quelques îlots d'exploitation restent enclavés ou desservis par droit de passage.

BILAN

Les structures foncières des exploitations agricoles de la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS ne sont pas parmi les plus défavorables du canton, cependant, pour plusieurs exploitations un morcellement important demeure et se reporte inévitablement sur le volume des charges de structure (déplacements, surveillance, transport des animaux, entretien des haies et clôtures, points d'eau, travaux sur la parcelle,...)

D'autre part, près de 37 % des parcelles sont exploitées par des agriculteurs extérieurs à la commune, ces derniers exploitant les plus grandes parcelles.

En conclusion, une procédure d'échanges amiables multilatéraux ou autre formule d'aménagement foncier sur la commune de ST DIDIER EN BRIONNAIS serait souhaitable pour la pérennité et une meilleure rentabilité des exploitations.

INFORMATION MAIRIE

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la charte intercommunale, par la Chambre d'Agriculture. Elle a pour but d'aider les personnes souhaitant effectuer des échanges amiables.

Une subvention importante est accordée pour les frais occasionnés par ces échanges.

Un dossier est consultable en mairie. Il comprend :

- une carte des structures foncières des exploitations agricoles (chaque exploitation est représentée par une couleur)
- une carte de libération potentielle des terres (exploitants de plus de 55 ans)
- une carte avec l'état de la voirie se rapportant aux exploitations
- une carte environnement.

AMELIOREZ VOTRE HABITAT

ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Mairie

Responsable : O. FELGUEIRAS

3ème Vendredi de chaque mois de 13 H à 15 h 30

Primes et subventions

CALENDRIER 1991

CDHAR

*de l'habitat
au développement rural*

Comité Départemental d'Habitat
et d'Aménagement Rural

85 39 49 84

1413 Avenue Ch. de Gaulle
BP 87 71004 Macon cedex

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
1e 18	1e 15	1e 15	1e 19
MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1e 17	1e 21	1e 19	Pas de permanence
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1e 20	1e 18	1e 15	1e 20

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Dans le but d'améliorer le confort des logements et le cadre de vie, les élus du canton ont décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Cette opération est conduite par le Comité Départemental d'Habitat Rural de Saone et Loire.

Elle offre aux propriétaires-occupants aux revenus modestes et aux propriétaires-bailleurs ou locataires la possibilité de bénéficier d'aides majorées et prioritaires.

Cette opération est en cours, plusieurs dossiers ont été déposés pour des aménagements de salle de bain, WC, chauffage, toiture et autres travaux. Des bénéficiaires de la prime ont déjà engagé les travaux.

Voir ci-dessus le tableau des permanences où vous pourrez vous renseigner. La mairie est également à votre disposition.

FLASH INFORMATIONS

LE REPAS COMMUNAL devenu traditionnel aura lieu le dimanche 28 avr. Cette manifestation bien sympathique permet à tous les habitants de notre commune de se retrouver et de connaître les nouveaux venus à Saint Didier. Retenez cette date dès à présent.

RECENSEMENT : 133 personnes ont été recensés, une légère baisse par rapport au dernier recensement de 1982, mais depuis trois couples, dont 2 jeunes ménages, sont venus s'installer.

LISTES ELECTORALES : Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en Mairie du 1er septembre au 31 décembre pour les personnes résidant dans la commune et âgées de plus de 18 ans au 28 FEVRIER 1992. Aucune inscription n'est faite d'office.

Nombre d'électeurs : 118 dont 56 hommes et 62 femmes.

TELEPRESENCE 71

"Rester chez soi" est le souhait exprimé par la plupart des personnes âgées et dépendantes. La télésécurité se présente comme un des moyens permettant le maintien à domicile.

Les organismes sociaux se sont regroupés au sein d'une association départementale "TELEPRESENCE 71".

Ce système comprend :

Un appareil d'un maniement simple, adapté à vos problèmes équipé d'un transmetteur et d'une télécommande à distance, relié au réseau téléphonique, peut être installé chez vous.

L'utilisation de la commande ou télécommande déclenche un appel auprès d'une centrale d'écoute fonctionnant 24 H sur 24, 7 jours sur 7. Le personnel de cette centrale, spécialement formé à ce type d'écoute, traite immédiatement votre appel, un système d'interphonie permet de dialoguer immédiatement avec vous sans que vous ayez besoin de décrocher votre combiné téléphonique, notamment en cas d'accident à distance du téléphone.

En cas de besoin, une intervention à domicile est déclenchée par la centrale d'écoute qui dispose des informations nécessaires (que vous lui aurez transmises) pour appeler le parent, l'ami, le voisin ou le service de secours approprié constituant votre propre réseau de solidarité.

Ce matériel est disponible en option achat ou location.

Pour tous renseignements complémentaires demandez à la mairie.

ECOLE ET CANTINE

Mme CARRETTA, institutrice vous présente les activités.

Cette année nous avons accueilli 19 enfants des communes de Briant, Saint Didier, Sarry et Varennes l'Arconce.

Nous poursuivons nos activités. Comme vous le savez nous nous retrouvons un vendredi sur deux, les écoles d'Oyé, Saint Christophe et Sainte Foy pour des cours communs.

Les rencontres avaient un double objectif :

- rompre l'isolement que nous pouvions ressentir en vivant toujours en classe unique.

- mais et surtout, préparer les enfants à travailler avec d'autres compagnons du même âge.

Cette année dans le cadre des projets d'école nous avons amélioré l'esprit de ces rencontres. Nous les avons rendues hebdomadaires et nous avons modifié le contenu pédagogique.

Une partie de la journée est toujours consacrée à des activités pratiquées l'an passé : musique assurée par B. RENAUD, patins à roulette avec A. FROGET. Les enfants peuvent ainsi améliorer et approfondir leurs connaissances et performances.

L'originalité du projet se situe dans l'enseignement des matières dites fondamentales. La priorité est donnée à la lecture avec des lectures collectives par niveau (CP par exemple) et des lectures individualisées sur ordinateur. L'enfant peut ainsi tester ses propres capacités et faire des progrès nécessaires.

A cela s'ajoutent l'anglais pour les CM, etc... la géométrie et de l'histoire pour les CP, CE, CM.

Les petits des sections enfantines font de la cuisine, du travail manuel, de l'expression corporelle.

Ecoles confondues nous nous retrouvons aussi pour les voyages scolaires, une sortie de ski ou des projets pédagogiques sur des thèmes

Ces rencontres peuvent parfois être vécues difficilement par les enfants, ils doivent faire l'effort de sortir de leur classe, rencontrer d'autres enfants, travailler avec d'autres instituteurs ou intervenants extérieurs. Mais à moyen et long terme elles s'avèrent pour tous très profitables.

CANTINE : A la rentrée de septembre le bureau a été modifié. Il se compose comme suit : Président : René BASSET, Secrétaire : E. SARROC Trésorière : Mme JACQUETTE. 11 enfants fréquentent la cantine. Nous tenons à remercier les personnes qui offrent des denrées (légumes etc...) Ces dons permettent une économie sur l'achat des marchandises et facilite la trésorerie qui est parfois lourde à gérer.

ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

L'Association Interassociative et Intercommunale pour le développement Musical en Charolais Brionnais a été créée en 1985.

Elle a pour but d'initier les enfants et adultes en zone rurale à la musique sous toutes ses formes (instrument, solfège, chorale) et au coût le plus réduit possible. Monsieur Bernard RENAUX assure les cours.

Elle regroupe actuellement une centaine d'élèves de 18 communes différentes se composant comme suit :

POISSON, St-CHRISTOPHE, St-JULIEN DE CIVRY, LUGNY LES CHAROLLES, HAUTEFOND, St-DIDIER, PRIZY, BRIANT, CHAROLLES, NOCHIZE, SARRY, VERSAUGUES, St-JULIEN DE JONZY, VARENNES L'ARCONCE, SEMUR en Bais PARAY LE MONIAL, St-GERMAIN en BRIONNAIS, AMANZE.

Par semaine, 27 cours sont effectués dans les bourgs de Poisson, St-Didier, St-Julien de Civry, St-Christophe et Lugny les Charolles.

Instruments enseignés : Solfège
Flute à bec, Flute des Andes
Guitare
Batterie
Trompette

LA CHORALE DU VAL D'ARCONCE est passée de 27 choristes à 34 cette année. Le but à atteindre : 40 chanteurs en 1992.

Vous pouvez donc venir représenter le brionnais, dans notre chora le locale.

Les "Choeurs du Val d'Arconce" effectuent régulièrement divers concerts et se réunissent 1 fois par semaine simultanément à Poisson, St-Didier et St-Julien de Civry.

LE GROUPE CHANSONS crée au sein de l'association musicale depuis septembre 1988 a vu cette année l'arrivée de 19 nouveaux enfants et adolescents. Nombre de participants : 58 pour la saison 90/91.

Ils associent voix et gestes puisqu'ils chantent et dansent en même temps. Ils répètent une fois par mois à Poisson et St-Didier.

3 nouvelles chansons sont au répertoire du groupe depuis la reprise des répétitions d'octobre 90, dont une nouvelle chorégraphie actuellement en cours d'apprentissage.

Deux concerts ont eu lieu à Lugny les Charolles le 16 septembre :
à Poisson le 24 novembre 90

Le groupe est de plus en plus demandé. C'est bon signe, il plait

BIBLIOTHEQUE

L'association des communes de Saint Didier, Sarry et Varennes l'Arconce permet à la bibliothèque d'avoir un plus grand choix de livres.

En plus des romans et des livres d'enfants vous trouverez des documentaires très intéressants. Si vous désirez un livre ne se trouvant pas à la bibliothèque nous pouvons vous le procurer sous quelques jours.

En novembre 1990, au passage du bibliobus tous les livres ont été renouvelés. Au prochain passage (4 fois par an) les lecteurs pourront venir participer à la sélection des livres. Qu'ils veuillent bien se faire connaître à la permanence, ils seront convoqués en temps utile.

Les bénévoles pouvant assurer les remplacements occasionnels de la permanence seront les bienvenus.

Heures d'ouverture : Mardi et samedi de 11 H à 12 H

1er dimanche du mois de 10 H 15 à 11 H

3ème dimanche du mois de 11 H 30 à 12 H

LE PRET DES LIVRES EST ENTIEREMENT GRATUIT.

CLUB LA RENCONTRE

En date du 17 janvier 1991, un nouveau bureau s'est formé dans notre club. M. DESBOURBES, président, ayant désiré se retirer de ses responsabilités. C'est Mme Jeanne MAZILLE qui est désignée pour lui succéder accompagnée de Mme Elise PURAVET, secrétaire et Mme Renée DUBOIS, trésorière.

Nous sommes 16 adhérents, nous espérons que cette année nous verrons grossir notre groupe. Tous les 3ème jeudi de chaque mois nous nous réunissons et passons un agréable moment.

Il nous est bien agréable de profiter de la salle polyvalente et tenons à remercier la municipalité.

Les membres du bureau

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR subvient aux besoins des personnes âgées grâce à l'aide ménagère et à ceux des familles (maternité, maladie) grâce à l'aide familiale.

Sur notre commune en 1990, ont été effectuées 445 Heures de travail dans 7 familles (5 à titre permanent et 2 à titre occasionnel)

Toute personne qui le souhaite peut bénéficier de ces services une participation financière est alors demandée et le reste est pris en charge par les caisses MSA, CRAM ou autres. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Liliane MAMESSIER, déléguée communale.

TOURISME

Dans le cadre de la charte intercommunale, des panneaux touristiques, financés en partie par la charte, ont été mis en place dans chaque commune des cantons de Semur et Marcigny.

Ceci dans le but d'inciter les touristes à visiter l'intérieur des cantons avec un guide simple. Les points attrayants et les services pour l'accueil dans notre Brionnais sont indiqués sur les panneaux.

Nous avons cependant un petit problème à Saint Didier pour réaliser un ou des circuits pédestres. Les personnes intéressées pour effectuer un balisage seront les bienvenues.

FLEURISSEMENT

Nous vous joignons une affichette pour encourager au fleurissement. Plusieurs personnes participent au concours de fleurissement. Merci d'avance de votre participation pour rendre la commune accueillante. Nous avons obtenu un prix d'encouragement départemental pour le bourg.

ACTIONS CHARTE INTERCOMMUNALE

Une opération cantonale a lieu chaque année avec un thème différent à chaque fois.

1ère année : Fête du Bi-centenaire de la révolution à Semur en Brionnais

2ème année : Foire commerciale et artisanale à Saint Christophe en Brionnais, organisée par l'U.C.A.B. (Union Commerciale et Artisanale du Brionnais). Vous trouverez ci-joint un dépliant où sont répertoriés tous les artisans et commerçants du canton.

Cette année cette foire se déroulera les 29 & 30 Juin.

3ème année : Fête du Sport à Iguerande le 26 mai

L'objectif de cette manifestation est de regrouper pratiquants et non pratiquants de toutes générations autour d'activités physiques et sportives organisées dans une atmosphère de fête.

**FAITES UN PETIT PAS
VERS UNE GRANDE CAUSE**



Création ASC

**LE CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE TRANSFUSION SANGUINE
DE SAONE-ET-LOIRE**

Si vous êtes apte au DON DU SANG, c'est à dire avoir entre 18 et 65 ans.

3 dons/an pour les femmes, 5 dons/an pour les hommes (3 après 60 ans), 2 mois minimum entre deux dons.

Vous pourrez vous rendre aux collectes qui auront lieu :

Semur en Brionnais à la Salle des fêtes :

Le 13 février - le 16 octobre

St-Christophe en Bais à la salle des fête

Le 5 juin

Marcigny au Collège Jean Moulin :

27 mars - 7 aout - 18 décembre

HORAIRES : 8 H 45 à 11 H 45

Nous vous conseillons de prendre un petit déjeuner le matin mais nous vous demandons d'éviter avant le don de consommer du lait entier, du beurre ou tout aliment gras.

LE DON D'ORGANES



**CAMPAGNE EN FAVEUR
DU DON D'ORGANES POUR L'ENFANT**

A une époque où les contraintes économiques et les lois de la concurrence commerciale tentent de faire ressurgir l'égoïsme, les greffes d'organes viennent opportunément nous rappeler un devoir fondamental, car condition même de notre survie sociale et personnelle : la fraternité et la solidarité humaine.

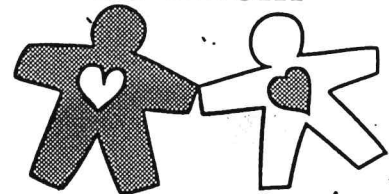
Pour la greffe, ce traitement si particulier, le médecin ne peut pas compter sur un médicament que l'on achète, mais sur un don gratuit et anonyme, le don d'organes, trésor inestimable que le plus modeste d'entre nous peut offrir après sa mort pour sauver l'un de ses semblables.

Geste de nécessité vitale pour ceux de tous âges qui en attendent le dernier recours, le don d'organes est encore plus important chez l'enfant en raison de la note affective si spéciale qu'il comporte, de l'exigence à trouver la taille adaptée et à cause de la démarche particulière qu'il demande : l'autorisation de parents toujours accablés par le terrible malheur qui les frappe.

C'est pourquoi nous devons nous mobiliser tous, pour cette campagne qui sert la cause de tous ceux qui en espèrent la vie.

Professeur Christian CABROL
Président de FRANCE-TRANSPLANT

*Je donne
Tu donnes
Il donne
Nous donnons
Vous donnez
Ils vivent*



d'une vie à l'autre

FRANCE-TRANSPLANT
DONS D'ORGANES POUR L'ENFANT

Renseignements:

FRANCE-TRANSPLANT:
2 place du Docteur Alfred Fournier
75010 Paris - Tél: (1) 42 03 40 83

FRANCE ADOT:
Minitel 3614 Code ADOTS.
Tél: (1) 34 12 76 61

**CENTRE INTERNATIONAL
DE L'ENFANCE:**
Château de Longchamp
Bois de Boulogne 75116 Paris

Avec la participation des

A P/H P - Ass. des Maires de France - SANDOZ-UTIP

CE QUI S'EST PASSE DANS LA COMMUNE

DIMANCHE 22 AVRIL : Randonnée pédestre "DES DROITS DE L'HOMME"

Cette manifestation était organisée par environ 15 associations travaillant pour les droits de l'homme en France et dans le monde :

- aide à domicile aux personnes âgées
- charollais écologie
- amnesty international
- les amis d'un coin de l'Inde et du Monde
- l'entraide scolaire etc....

avec la participation d'artistes (peintres musiciens sur l'avant) pour défendre les droits de l'homme.

La marche fut suivie d'une conférence animée par Michel SIMON, prêtre jésuite du centre théologique de Meylan, et d'un débat animé par Alain ROLAND, animateur socio-culturel à Gueugnon et Odette PONPONON, éducatrice spécialisée. Pendant ce temps, un marionnettiste, John GLEEN présentait son spectacle aux enfants.

300 personnes environ participèrent à cette journée dont 200 marcheurs.

La Croix Rouge Française en manœuvre



Les secouristes réunis pour un sauvetage périlleux.

Les centres de La Clayette, Paray-le-Monial et Marcigny en intervention à Saint-Didier

Tremblements de terre, éruptions volcaniques, catastrophes en tous genres... la Croix Rouge est constamment à pied d'œuvre. La

seule présence de ces inlassables sauveteurs est un authentique réconfort pour les sinistrés. Croix Rouge Française : des bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir pour soigner leur efficacité. Ce dimanche, grâce à l'amabilité des établissements Mamestier, les responsables des centres de La Clayette, Paray-le-Monial et Marci-

gné avaient élaboré un scénario catastrophe aux fins de tester la coordination et l'efficacité de leurs groupes. Sous l'œil averti de M. Bordat, chef de secteur, nos secouristes furent confrontés à diverses situations, toutes aussi délicates et périlleuses les unes que les autres : asphyxie, électrocution, fracture de colonne verté-

brale, brûlures, polytraumatisés, etc. Les cinquante intervenants firent preuve d'une dextérité remarquable qui fit d'ailleurs l'admiration de M. André Mamessier, maire de Saint-Didier-en-Brionnais, qui en conclusion de cette manœuvre, offrait une réconfortante collation.

E T A T C I V I L

1790

- 24 baptêmes : Jeanne NEVERS, Claudine DESPIERRES, Philibert SEGUIN,
Benoite CHASPOT, François VERNAY, Jean Marie DEGUEURCE
Benoite BURTIN, Marie DAUFAND, Magdeleine CHAUVET
Benoit NIGAY, Jeanne MARILLER, Jean Marie GALLAY
Benoit PERCHE, Jean FONGY, Antoinette GOILLARD
Pierrette DAFFOURT, Pierrette GIRARDON, François MEUNIER
Etiennette DUMONT, Christinne DUCROUX, Philibert VELU
Philibert PERCHE, Pierrette PAPIILLON, Alexis PAPIILLON
- 6 mariages : Jean BONIN et Claudine PEGUET
Pierre THEVENIAUD et Jeanne LACROIX
Philibert THEVENIAUD et Marie LACROIX
Philibert GAUCHE et Jeanne MATILLON
François DAUVERGNE et Benoite MEUNIER
Jean PEGOND et Françoise CRURAT
- 7 décès : Philibert SEGUIN, 2 mois
Jeanne MEUNIER, 64 ans
Pierrette DUCROUX, 33 ans
Jeanne MARILLER, 3 mois
Philibert PERCHE, 2 mois
Jeanne LIGEROT, 65 ans
Marie CHANDON, 24 ans

1890

- 1 naissance : Claudine BAILLY
1 mariage : Pierre TURLAND et Lucile MEHU
8 décès : Claude MAZILLE, 78 ans
Jeanne Marie MOMMESSIN, 70 ans
Claudine NIGUAY, 49 ans
Jeanne Marie PAPIILLON, 84 ans
PERRET, enfant sans vie
Barthélémy SAPIN, 81 ans
Catherine SAUTTY, 57 ans
Antoinette THEVENET, 78 ans

1990

- 1 naissance : Billy BONNARDOT
2 mariages : Denys GENEVRIER et Isabelle OCHOA
Xavier de SAQUI de SANNES et Anne Laure ANDRE de CONIGLIA
Hors commune Didier GUILLEMET et Josette BERGERET

VIE PRATIQUE

SALLE POLYVALENTE / Tarif de locations

Gens extérieurs : Mariage : 880 F + 120 F pour le 2ème jour
Repas de famille : 550 F
Vaisselle moins de 50 couverts : 165F,+ :330

Gens commune : Mariage : 660 F + 120 F pour le 2ème jour
Repas de famille : 440 F
Vaisselle moins de 50 couverts :110 F,+ : 220

Dans tous les cas, chauffage et lumière en plus (1 F le KWatt)

Nombre d'utilisations en 90 (y compris associations) :35

ORDURES MENAGERES : La collecte des ordures ménagères donne entière satisfaction aux usagers. Il est rappelé que les ramassages ont lieu toutes les 2 semaines du 1er janvier au 16 avril, toutes les semaines du 16 avril au 15 octobre. Au cours de l'été, un ramassage des objets encombrants sera effectué après inscription en mairie. La date vous sera indiquée en temps utile.

COLLECTE DU VERRE : Afin d'éviter un tonnage important de déchets (la société Novame, exploitant le site de Saint Aubin où sont emportés les ordures, facture à la commune d'après le poids déversé). Il est vivement conseillé de déposer le verre à l'en droit aménagé à cet effet route de Cherancre.

Le container reçoit tous les verres et les caiss sont réservées pour entreposer les bouteilles de vins fins (Alsace, Bourgogne, Beaujolais, etc...) Le prix du verre brisé est de 75 F la tonne et une bouteille 0,20 F. Vous comprendrez donc pourquoi il est important de bien trier le verre et les bouteilles.

Le profit de cette récupération est versé aux "Papillons Blancs". En 1990, il a été remis la somme de 20 000 F.

DEFENSE CONTRE LES RATS MUSQUES : Après l'hiver, chaque mois de mai la commune participe à l'opération du "Comité départemental de défense contre les rats musqués. Des appats empoisonnés sont à la disposition des propriétaires ou locataires de terrains victimes de ces animaux. Ils peuvent être retirés à la mairie. Veuillez vous faire inscrire et vous serez informés de la date de disponibilité de ces appats.

RENSEIGNEMENTS UTILES -

Heures d'ouverture de la mairie :

Mardi et samedi de 9 H à 12 Heures

Responsable location salle :

Mme Marie Thérèse MAMESSIER - Tél : 85 25 31 85

Gendarmerie de Semur en Brionnais :

Téléphone : 17 ou 85 25 07 14

Pompiers de Marcigny :

Téléphone : 18

S.A.M.U. : Téléphone 15

Monsieur le Curé : Saint Christophe en Brionnais

Téléphone : 85 25 85 15

E.D.F. dépannage :

Téléphone : 85 26 42 23

S.A.U.R. - Hautefond

Téléphone : 85 88 81 02

CALENDRIER DES FETES

23 mars : soirée dansante école

28 avril : repas communal

21 juin : fête de la musique

29 novembre : concours de manille cantine.

